

## Rencontres inter-religieuses et philosophiques

Discours de Franck Montaugé – Auch, 12 mai 2016

En exergue du propos, risqué, que je vais tenir, une phrase de **Francis Ponge** :  
« *La meilleure façon de servir la République est de redonner force au langage* »

### **Religions et spiritualités : remèdes au fanatisme ?**

La question soumise au débat de ce soir est éminemment d'actualité. L'histoire du monde nous apprend aussi qu'elle est intemporelle. Avec juste raison, vous auriez pu rajouter, à côté de « religions » et « spiritualités », le concept d' « idéologie ».

En quelques mots, avec l'appareillage conceptuel d'une science qui porte le nom d' « anthropologie dogmatique » - dogme étant ici entendu au sens inhabituel de « vérité accréditée par sa mise en scène - et dont l'inventeur est **Pierre Legendre**, je voudrais vous dire en quoi, pour moi, cette question pose la problématique des institutions.

« *Vitam instituere* » disaient les romains. Pour les hommes, pour les sociétés, la vie ne va pas de soi. Elle nécessite pour chaque être humain qui vient au monde d'être fondée, construite ! Alors disons- le sans ambages, « *Faire naître les humains, donner sens à leur vie, se reproduire et les accompagner vers la mort* », que l'on pourrait résumer dans la question immémoriale du « *Pourquoi vivre ?* », c'est à cela que tous les hommes ont affaire et c'est à cela que servent les institutions.

**L'Institution ?** Un terme transmis à l'Occident par le droit romain qui signifie « **faire tenir debout, tenir fermement, établir, fonder** ». Les institutions ont une fonction anthropologique qui consiste en ceci : structurer le montage humain, à partir d'une place de pouvoir qui est d'essence Politique. Les institutions font jouer la loi d'une relation, elles manient la division constitutive de l'animal parlant.

Il s'agit de faire tenir ensemble, sans les opposer ni les confondre, les deux éléments auxquels toutes les cultures ont affaire et que la tradition occidentale, dans la version qui lui est propre, exprime à travers sa prise en compte de la division psychosomatique, du corps et de l'esprit pour faire simple. Le but premier du montage normatif est de **fixer et faire tenir** la relation du biologique et de la vie de la représentation – autrement dit le

rapport à soi et au monde - c'est-à-dire de nouer symboliquement, de faire tenir ensemble **les données humaines élémentaires** que sont d'une part

- le « **biologique** », et le « **subjectif** » dans ses dimensions de conscience et d'inconscience, et d'autre part
- le « **social** », le rapport aux autres.

Au plan **social**, les registres constitutifs de la vie de l'homme en société sont :

- Le **scénario fondateur**, qui suivant les époques et les sociétés donne lieu à des grands récits
  - de mythes
  - de religions
  - d'idéologies
  - L'art qui prend en charge le creuset délirant de la Raison (le chaos fantasmatique)
- Les **préceptes et les interdits** c'est-à-dire la réalité pratique des règles sociales, trouvent leur formulation dans
  - le **droit** (*dont Ulpian au III<sup>e</sup> siècle disait que c'est « l'art de la connaissance du bon et de l'égal »*)
  - les **formes juridiques** (*personnes morales de droit public ou privé, les sociétés type SA, SAS, SARL etc, les associations ...*)
  - la **casuistique** (*cette forme d'argumentation qui s'appuie sur des règles ou principes généraux, qui prend en compte la jurisprudence et les particularités du cas à traiter pour en déduire la juste action ou décision*)

Mais il est nécessaire d'avoir une fonction d'intermédiaire entre espace des **grands récits** et espace **juridique**. Et la colle qui fait tenir ensemble et communiquer ces 2 registres, disparates mais solidaires,

- **c'est la Politique** dont le philosophe Nicolas de Cues disait au XV<sup>e</sup> siècle qu'elle consiste à « faire coïncider les opposés », autrement dit : « **Gouverner c'est faire coïncider le scénario fondateur** - qu'il procède du mythe ou de la croyance - **et la réalité pratique des règles sociales** » (c'est-à-dire le droit).

Et c'est l'Etat qui exerce cette fonction.

Ces trois registres – celui des **grands récits** (mythes, religions, idéologies) , celui des **règles sociales** et celui de la **politique** - constituent un ordre, **l'ordre fiduciaire**. Et une logique de confiance, indispensable, préside à leur articulation, la logique fiduciaire (fides : confiance) qui est construite sur la foi dans les mots et ce qu'ils signifient.

Ce qui fait foi, ce sont les valeurs auxquelles on croit, les valeurs, fiduciaires donc, portées par les grands mots abstraits : droits de l'homme, liberté/égalité/fraternité, démocratie, croyances religieuses, concepts ou

valeurs philosophiques, science, usine, travail, et même argent à propos duquel Karl Marx écrivait au XIX<sup>e</sup> siècle « *symbole successeur du Christ, l'argent se transforme en un vrai Dieu* », sous-entendu l'argent a, pour certains, le même statut que le Christ.

Mais instituer la vie nécessite aussi de **fonder la Raison**.

La fonction d'instituer la vie est le révélateur de **l'enjeu de Raison** dans la culture, à travers le pouvoir généalogique exercé aujourd'hui par les Etats. Surprenant de prime abord, **les Etats exercent**, à travers le Droit, une fonction parentale... qui peut être ou devenir défaillante.

Et l'institutionnel généalogique, c'est le pouvoir de faire face au creuset délirant de la Raison – le pouvoir de civiliser notre lien aux images par le biais d'un interdit, d'un « dit d'interposition » visant la non-confusion des places. Filiation, interdits de l'inceste et du meurtre sont mobilisés dans ce processus majeur de fondation de la Raison.

**Le fanatisme, qu'il procède d'une religion ou d'une idéologie dévoyée, n'est-il pas le révélateur et la conséquence d'une institution de la vie défaillante, d'un délire, d'une affectation profonde de la perception de la Raison ?**

Rapport au langage - l'institution première, princeps, c'est le langage -, rapport à la culture, rapport à l'image, rapport au corps, c'est dans ces liens que se constitue, que s'institue, pour chacun de nous, singulièrement, l'identité.

Qu'arrive-t-il dans la culture quand le pouvoir d'instituer la vie se pervertit, en maniant la normativité, sur un mode totalitaire ou ultra libéral, dans un sens qui promeut en fait le fantasme d'inconscient du « tout est possible », le fantasme de la « non-limite » ?

Il arrive ce que décrit poétiquement le mythe de Narcisse : le Miroir est en quelque sorte dissous, la structure de l'identité est touchée et parfois, nous le savons, la barbarie est au bout du chemin.

L'expérience institutionnelle du XX<sup>e</sup> siècle prouve qu'un Etat, comme un sujet, peut délirer et toujours sur la base d'un discours qui subvertit la fonction généalogique et à travers elle la **logique ternaire**, celle **du corps/du mot/de l'image** ou celle du **grand récit/de la politique/et du droit**.

Les expériences totalitaires du XX<sup>e</sup> siècle nous donnent des exemples typiques de destruction, de déstabilisation de cette logique ternaire, toujours fragile, qui concourt à l'humanisation de l'animal parlant. Le Jihad perverti, qui trouve son acmé dans le meurtre de masse, également.

Sous une autre forme et devant nos yeux, aujourd'hui, l'idéologie individualiste fonctionne comme un Narcisse de masse, qui fait de l'individu, selon le mot du cinéaste Wim Wenders « un mini-Etat », c'est-à-dire un être qui serait tout à lui seul, réalisant le fantasme de la toute-puissance. De cela, il s'ensuit une réalité des effets de décomposition subjective et sociale à grande échelle qui nous invite à poser, comme j'essaie de le faire ici, la question Institutionnelle.

Dit autrement, on n'a jamais vu, on ne verra jamais une société vivre et se gouverner sans scénario de l'origine, sans la dimension du faste, sans un théâtre de mots et d'images à vénérer. C'est un fait anthropologique dont nous ne pouvons pas ne pas tenir compte. Je vous invite à prendre en considération ces quelques propos qui traduisent la dimension dogmatique de l'homme. Le mot « dogmatique » étant ici à comprendre dans un sens anthropologique et non pas religieux ou idéologique.

Perversion des pensées, religieuses ou idéologiques, affaiblissement du politique qui ne fait plus ou pas suffisamment lien entre les registres des grands récits et du Droit, il revient à chacun d'entre nous, aux responsabilités qui sont les nôtres et dans le dialogue avec nos congénères, de contribuer à la consolidation, si ce n'est au relèvement des institutions, l'invention de formes nouvelles adaptées aux temps présent et futur n'étant pas interdite et probablement nécessaire.

**La place des religions et des spiritualités dans ce programme ?** Elle est pour moi évidente, ne serait-ce que parce que l'homme se singularise dans le règne vivant tout autant par le langage, la pensée que par la croyance. En 2007, la psychanalyste Julia Krysteva intitulait son livre, traitant des croyances pré-religieuses, « Cet incroyable besoin de croire ».

**Alors « croyances et spiritualités : remède au fanatisme ? »** Possiblement ! Avec la posologie et la position adaptées qui font que le médicament ne tue pas mais soigne ou aide à vivre mieux.

Telle était ma contribution de ce soir avant d'avoir le plaisir de vous écouter.

Merci de votre attention.